



BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Le CNRS en appui à l'agenda 2030, quelques exemples...

Afin de parvenir au développement durable et à l'autonomisation des communautés dans de nombreux pays, il est primordial d'investir dans l'infrastructure – le transport, l'irrigation, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication. Sans cela, nulle croissance de la productivité, des revenus et nulles améliorations des conditions d'existence (santé, éducation...). Il est aussi fondamental de considérer la question de l'émission de dioxyde de carbone lors des processus de fabrication et, plus généralement, l'activité industrielle. Si elles ont diminué au cours de la dernière décennie dans de nombreux pays, le rythme de leur déclin n'a pas encore été observé dans le monde entier. Le progrès technologique est à la base des efforts entrepris pour atteindre cet objectif et, plus largement, l'ensemble des ODD. Sans technologie ni innovation il n'y a pas d'industrialisation et, sans industrialisation, il n'y a pas de développement, clé fondamentale du progrès économique et social. Or, le terreau essentiel d'une innovation capable à la fois d'améliorer l'existant et de rompre avec celui-ci pour projeter nos sociétés vers l'avenir n'est autre que la recherche. Le CNRS est ainsi, avec l'ensemble des acteurs qui composent le paysage de la recherche, un rouage essentiel et un moteur du progrès social : par une utilisation des thématiques propres à cet ODD comme objet même de recherche et par l'innovation, quotidienne dans ses laboratoires, qui se traduit notamment par la création de start-up.



DES RECHERCHES POUR COMPRENDRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOS SOCIÉTÉS

Des chercheurs du Laboratoire d'Économie Appliquée de Grenoble (GAEL) mènent des travaux à la fois sur les déterminants de l'innovation, les stratégies des entreprises et leur contractualisation, ainsi que sur l'effet des politiques publiques sur l'innovation. Cela concerne les politiques de régulation (droits de propriété intellectuelle, autorisation de mise sur le marché et politiques de labels) et les politiques STI (scientifique, technologique et d'innovation). L'analyse des dynamiques partenariales et du transfert des connaissances entre organismes publics de recherche et entreprises est notamment au centre des recherches.

Pour en savoir + : gael.univ-grenoble-alpes.fr/accueil-gael

Le Groupe d'Analyse et de Théorie Économique (GATE) a développé un programme (FELIS), soutenu par l'Agence nationale de la recherche, visant à identifier la propension des individus et des organisations à agir honnêtement et à suivre le cours de l'action morale au lieu de servir leur strict intérêt au détriment des autres.

Pour en savoir + : www.gate.cnrs.fr

Le Groupe de Recherche en Droit, Économie et Gestion (GREDEG) développe plusieurs thèmes, parmi lesquels :

- Les écosystèmes d'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat : on y interroge les modes d'émergence et de développement des écosystèmes d'innovation tant du point de vue du transfert et de la création des connaissances, des droits de propriété intellectuelle, que de celui du management des projets collaboratifs d'innovation. Une attention particulière est portée aux problématiques d'intégration des connaissances, nécessaires à la mise en œuvre de projets d'innovations collaboratifs et d'actions entrepreneuriales.
- L'innovation sociale et solidaire : la thématique des inégalités et du bien-être est pleinement considérée dans la lecture des innovations écologiques. Les recherches se centrent autour des notions de « capability » et de « commun ».
- La prise en compte des nouveaux enjeux environnementaux dans les stratégies d'innovation (éco-innovation) et leurs impacts sur le développement d'une croissance intelligente, inclusive et durable.
- Des études sont également menées sur le rôle des firmes à forte croissance dans le maintien d'une croissance intelligente, inclusive et durable.

Pour en savoir + : unice.fr/laboratoires/gredeg/accueil

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE LA VALORISATION ET DU TRANSFERT POUR L'INNOVATION AU FIL DES ANS

Conformément au décret statutaire du 24 novembre 1982, le CNRS est non seulement un organisme effectuant des travaux de recherche mais il doit pouvoir protéger ses résultats et les valoriser afin de contribuer au développement économique de la France. S'appuyant depuis longtemps sur sa Direction de l'innovation et des relations avec les entreprises, sa filiale CNRS Innovation, ses services de partenariat implantés dans chacune de ses 18 délégations régionales et tout un panel d'acteurs porteurs de différents dispositifs, il s'est récemment doté d'une Direction générale déléguée à l'innovation afin de matérialiser l'importance grandissante accordée à cette mission.

Doté de 150 structures communes avec les entreprises, dont 17 unités mixtes de recherche avec un industriel et 131 accords de laboratoires communs, le CNRS est résolument tourné vers la valorisation et le transfert pour l'innovation.

CNRS Innovation, sa filiale de valorisation, se consacre, depuis plus de 25 ans, à permettre à des chercheuses et des chercheurs de transférer leurs résultats de recherche en applications industrielles.

CNRS
INNOVATION

CNRS Innovation en quelques chiffres (2018)

Plus de 1400 start-up créées depuis 20 ans (dont 7 introduites en bourse)
2 M€/an investis dans le programme de prématuration
Une vingtaine d'accords-cadres avec des entreprises du CAC 40
1800 technologies
1500 familles de brevets en gestion
www.cnrsinnovation.com

Le CNRS s'est imposé au fil du temps comme un acteur majeur de la DeepTech en France. Il participe notamment à Viva-Tech et a créé Innovatives SHS



Parmi les start-up issues des travaux de recherche du CNRS, certaines œuvrent directement en lien avec les thématiques « industrie, innovation et infrastructure ».



La médaille de l'innovation

Créée en 2011, la médaille de l'innovation honore des femmes et des hommes, dont les recherches exceptionnelles ont conduit à une innovation marquante sur le plan technologique, thérapeutique ou social, valorisant la recherche scientifique française.

DES START-UP POUR PROMOUVOIR LA RECHERCHE

Grâce à des outils d'intelligence artificielle développés au Laboratoire d'informatique de Grenoble (LIG), **Skopai** fournit à ses abonnés une analyse complète des informations disponibles sur internet (technologie, marchés, positionnement concurrentiel...) concernant les start-up qui les intéressent. Elle se place ainsi au cœur du secteur de l'innovation.

Pour en savoir + : www.liglab.fr

D'autres se sont spécialisées dans les secteurs de :

- L'énergie: **Tiamat** conçoit, développe et produit des batteries utilisant des ions sodium dans un format industriel standard. Ces batteries pourront pallier certaines limites des batteries lithium-ion, aujourd'hui dominantes, comme la vitesse de recharge, la durée de vie ou le coût de production. Implantée à Amiens, cette jeune société, issue du Réseau français sur le stockage électrochimique de l'énergie (RS2E) porté par le CNRS, dispose aujourd'hui de plusieurs dizaines de prototypes fonctionnels, tel que notamment une trottinette électrique.

Pour en savoir + : www.tiamat-energy.com

- L'art et le patrimoine: issue du laboratoire Modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine, **Mercurio** propose un scanner pour créer rapidement et de manière automatisée des modèles 3D réalistes d'objets d'art de toutes tailles, du vase à la sculpture. Un moyen inédit de valorisation des collections des musées.

- La santé: fondée à partir des recherches menées au Laboratoire d'hydrodynamique, **Sensome** a développé des capteurs ultra-miniaturisés permettant d'identifier, grâce à l'intelligence artificielle, la nature biologique des tissus en temps réel. Intégrée sur la sonde intravasculaire Clotild™, leur technologie peut, par exemple, catégoriser les caillots sanguins afin d'aider les médecins lors du traitement d'un AVC ischémique.

Pour en savoir + : www.map.cnrs.fr

La start-up issue du laboratoire Grenoble Image, Parole, Signal, Automatique (GIPSA) exploite, par exemple, un algorithme innovant qui identifie les caractéristiques discriminantes d'un signal produit par un capteur, afin de créer un modèle de prédiction de l'état de santé d'un équipement. Ses logiciels en détectent les risques de défauts et en prédisent aussi le vieillissement et la fin de vie.

Pour en savoir + : www.gipsa-lab.fr

CNRS

3, rue Michel-Ange 75016 Paris
01 44 96 40 00
www.cnrs.fr

Contact : agenda2030@cnrs.fr